



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 14 janvier 2026
et
Rome, 24-27 février 2026

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 22 janvier 2026

WFP/EB.1/2026/6-D/4/Add.1

Original: anglais

Fonctions de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Somalie (2022-2025)

Contexte

Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour la Somalie pour la période 2022-2025. L'évaluation a porté sur les activités menées au titre du PSP entre 2022 et 2025. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, elle a permis de répondre au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et a éclairé l'élaboration du nouveau plan stratégique de pays.

L'équipe d'évaluation a formulé cinq recommandations, dont quatre sont d'ordre stratégique et une est d'ordre opérationnel. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement, ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et les délais de mise en œuvre.

Coordonnateur responsable:

M. E. Daloum
Directeur de pays
courriel: elkhidir.daloum@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2026 <i>(Achèvement de l'élaboration du prochain plan stratégique de pays)</i> Recommandation 1: Établir des liens plus étroits entre la mise en œuvre des secours d'urgence, l'amélioration de la résilience et des moyens d'existence et le renforcement des capacités pour poser les jalons d'une solution durable aux crises alimentaires en Somalie, conformément à l'objectif du Gouvernement fédéral et des administrations des États fédérés consistant à passer d'interventions humanitaires ponctuelles à des programmes s'inscrivant davantage dans la durée.	Équipe de direction et équipe chargée des programmes du bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.				
1.1 Intensifier les programmes intégrés fondés sur des analyses géographiques permettant de déterminer les ensembles de services intégrés susceptibles d'être assurés selon les zones.		La recommandation est acceptée.	1. Élaborer un cadre stratégique et opérationnel qui expose brièvement les stratégies de mise en œuvre et les critères de conception, de planification et de mise en œuvre des interventions intégrées ciblant les populations les plus vulnérables et les zones de subsistance.	Responsable/ responsable adjoint des programmes du bureau de pays	Février 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. Mettre en œuvre à titre expérimental la stratégie d'intervention intégrée et rendre compte des résultats et des enseignements tirés de l'expérience.	Responsable/ responsable adjoint des programmes du bureau de pays	Février 2026	En cours
1.2 Élaborer une stratégie complète pour guider la mise en œuvre du nexus action humanitaire-développement-paix, en s'appuyant sur une évaluation réaliste des besoins relatifs à la résilience et aux moyens d'existence qui tiennent compte des zones écologiques ainsi que des besoins de capacités et de ressources, afin de traduire efficacement le triple lien en mesures concrètes et de permettre une intégration potentielle avec les activités de secours.		La recommandation est acceptée.	3. Élaborer des orientations stratégiques et opérationnelles pour veiller à ce que les interventions humanitaires du PAM comprennent des activités tenant compte des risques de conflit et visant dès le début à renforcer la résilience (création d'actifs, préparation en concertation avec les communautés, par exemple), qui soient adaptées aux zones de subsistance et ciblent les populations les plus vulnérables touchées par les chocs.	Responsable/ responsable adjoint des programmes du bureau de pays	Juin 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.3 Définir plus précisément les liens avec la protection sociale et le rôle joué par celle-ci dans le cadre de tous les effets directs du plan stratégique de pays.		La recommandation est acceptée.	4. Veiller à ce que l'évaluation des capacités du pays en matière de protection sociale réactive face aux chocs tienne compte des liens entre les différents effets directs du PSP.	Équipe du bureau de pays chargée de la protection sociale	Mars 2026	En cours
			5. Veiller à ce que toutes les activités d'appui à la protection sociale réactive face aux chocs qui sont menées à bien par l'intermédiaire du PAM tiennent compte des rapports d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité et des rapports du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.	Équipe du bureau de pays chargée de la protection sociale (équipe du bureau de pays chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité)	Juin 2026	En cours
			6. Réaliser des études de diagnostic et organiser des formations sur la protection sociale tenant compte des conflits et de la problématique femmes-hommes.	Équipe du bureau de pays chargée de la protection sociale (équipe du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes)	Février 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: mars 2026 et revu et actualisé tous les ans Recommandation 2: Veiller à ce que le plan fondé sur les besoins élaboré pour les programmes de renforcement de la résilience, d'alimentation scolaire et de nutrition s'appuie sur des hypothèses de financement réalistes qui reposent sur une planification par scénarios et s'appuient sur une stratégie pragmatique de mobilisation des ressources.	Direction du bureau de pays et équipe du bureau de pays chargée des partenariats	La recommandation est acceptée.				
2.1 Élaborer des stratégies innovantes de mobilisation des ressources pour le plan stratégique de pays, en tirant parti des possibilités de mise en œuvre de programmes conjoints et de travail en partenariat avec des acteurs œuvrant en faveur du développement.		La recommandation est acceptée.	1. Élaborer une stratégie novatrice de mobilisation de ressources pour le prochain plan stratégique de pays (PSP) d'ici à la fin du premier trimestre 2026 afin de diversifier les financements au moyen de ressources du secteur privé, de mécanismes financiers innovants et de partenariats plus généraux axés sur le développement, tout en continuant de développer le soutien fourni par les donateurs habituels.	Équipe du bureau de pays chargée des partenariats	Février 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.2 Élaborer, pour les programmes d'alimentation scolaire, une stratégie comprenant un plan à long terme fondé sur des scénarios qui expose aux donateurs et aux autorités où il est nécessaire d'investir, les ressources requises ainsi que la durée des investissements envisagés.		La recommandation est acceptée.	2. Mettre au point une stratégie relative au programme d'alimentation scolaire à la lumière des informations issues du récent examen complet du programme et de l'évaluation en cours de l'outil Healthy SABER, et élaborer en collaboration avec le Gouvernement un plan chiffré qui fixe un échéancier clair de transfert progressif des fonctions clés du programme en vue d'une prise en main par les autorités nationales et prévoie les ressources à mobiliser auprès du pays et des donateurs pour maintenir ces fonctions.	Équipe du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire	Mars 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: juin 2026 Recommandation 3: Améliorer la conception et l'adaptation des programmes en s'appuyant sur une analyse mieux intégrée et une meilleure utilisation des données de suivi et en mettant à profit les progrès accomplis dans la prise en compte de la problématique femmes-hommes. De plus, diffuser les bonnes pratiques à appliquer lors de la mise en œuvre du plan du PAM relatif aux assurances à donner et dans le cadre de la gestion des risques.	Équipes du bureau de pays chargées des programmes et du suivi et de l'évaluation	La recommandation est acceptée.				
3.1 Prendre davantage en compte la problématique femmes-hommes en s'appuyant sur les progrès accomplis en matière de renforcement des capacités, en utilisant les outils en place, en rendant compte des résultats au regard des indicateurs connexes et en exploitant les données ventilées par sexe.		La recommandation est acceptée.	1. Conformément au cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats, continuer de renforcer les capacités des principales parties prenantes du PAM à tous les niveaux de ses opérations, en utilisant de manière systématique les outils internes dans l'ensemble du cycle des programmes et en améliorant l'utilisation et l'analyse des données ventilées par sexe pour éclairer la conception des programmes et la prise de décisions.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes (équipe du bureau de pays chargée de la planification, du suivi, de l'apprentissage et de l'évaluation)	Juin 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.2 Améliorer l'utilisation des données de suivi en diffusant régulièrement les rapports internes et en recoupant les informations issues des diverses modalités de suivi (processus, produits, effets directs et mécanismes communautaires de remontée de l'information).		La recommandation est acceptée.	2. Renforcer l'utilisation des données de suivi en mettant en place une plateforme numérique centralisée de connaissances et d'informations pour stocker les évaluations, les résumés de suivi et les notes de synthèse et en intégrant un outil de suivi en temps réel de la mise en œuvre des recommandations.	Équipe du bureau de pays chargée de la planification, du suivi, de l'apprentissage et de l'évaluation (équipe du bureau de pays chargée des programmes)	Juin 2026	En cours
			3. Dans le cadre du programme d'apprentissage du Bureau du PAM en Somalie, organiser des séances trimestrielles de réflexion et d'examen avec les équipes chargées des programmes et de la planification, du suivi, de l'apprentissage et de l'évaluation, afin de dégager les principales conclusions, d'éclairer la conception et la mise en œuvre des programmes et de veiller à une large diffusion des produits de suivi, d'évaluation et d'apprentissage dans l'ensemble des services.	Équipe du bureau de pays chargée de la planification, du suivi, de l'apprentissage et de l'évaluation (équipe du bureau de pays chargée des programmes)	Juin 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.3 Collaborer avec le Siège mondial du PAM pour partager les bonnes pratiques à appliquer lors de la mise en œuvre du plan du PAM relatif aux assurances à donner et dans le cadre de la gestion des risques.		La recommandation est acceptée.	4. Contribuer à l'intégration en cours à l'échelle mondiale des priorités du PAM visant une plus grande maîtrise des risques grâce à la diffusion des meilleures pratiques, des outils et des enseignements du Bureau du PAM en Somalie auprès des chargés de la gestion des risques dans la région et au moyen des plateformes du Siège mondial consacrées aux risques.	Équipe du bureau de pays chargée de la gestion des risques	Février 2026	En cours
			5. Veiller à ce que les donateurs partenaires en Somalie soient constamment tenus informés au moyen de réunions d'information périodiques, de points d'information sur l'état d'avancement et de rapports, selon les besoins.	Équipe du bureau de pays chargée de la gestion des risques	Février 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2026 Recommandation 4: Mettre en phase les partenariats avec les besoins énoncés dans le prochain plan stratégique de pays afin d'indiquer clairement de quelle façon chaque partenariat influencera la réalisation des résultats du plan stratégique de pays ou y contribuera. À cette fin, les mesures ci-après peuvent être prises:	Équipes du bureau de pays chargées des programmes et des partenariats (bureau régional)	La recommandation est acceptée.				
4.1 Élaborer en matière de partenariats une stratégie rigoureuse qui harmonise et élargisse les partenariats stratégiques et opérationnels tout en tenant compte de l'orientation stratégique du prochain plan stratégique de pays et de l'évolution de la situation en Somalie		La recommandation est acceptée.	1. Plaider en faveur de la mobilisation de ressources nationales et de la mise en place d'un cadre rigoureux d'application du principe de responsabilité pour pérenniser les activités et renforcer leur prise en main par le pays.	Équipe du bureau de pays chargée des partenariats (direction du bureau de pays)	Mars 2026	En cours
4.2 Définir les modalités à respecter pour nouer des partenariats avec les autorités, les autres entités des Nations Unies, d'autres acteurs du développement et les entités du secteur privé, aux niveaux du bureau de pays et des bureaux de section, conformément à la stratégie en matière de partenariats.		La recommandation est acceptée.	2. Élaborer un plan complet de travail en partenariat, qui soit en phase avec la stratégie institutionnelle du PAM en matière de partenariats et concorde avec les priorités du PSP.	Équipe du bureau de pays chargée de la gestion des partenaires coopérants (équipe du bureau de pays chargée du renforcement des capacités nationales)	Mars 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			3. Mettre en place des dispositifs de coordination réguliers (des tables rondes trimestrielles sur le travail en partenariat, par exemple) aux niveaux du bureau de pays et des bureaux de section, afin de collaborer avec les principales parties prenantes du Gouvernement, d'autres entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des acteurs du secteur privé.	Équipe du bureau de pays chargée de la gestion des partenaires coopérants (équipe du bureau de pays chargée du renforcement des capacités nationales; bureaux de section)	Mars 2026	Non commencé
			4. Organiser, à l'intention des employés du bureau de pays et des bureaux de section, des séances de formation sur les principes relatifs au travail en partenariat, les outils de collaboration (comme les mémorandums d'accord et les plans de travail conjoints) et la mobilisation du secteur privé.	Équipe du bureau de pays chargée de la gestion des partenaires coopérants (équipe du bureau de pays chargée du renforcement des capacités nationales; bureaux de section)	Mars 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2026 Recommandation 5: Veiller à ce que l'approche suivie en matière de renforcement des capacités du pays repose sur des objectifs et des cibles clairement définis et à ce que la portée globale de ces activités soit déterminée en tenant compte des prévisions de financement et des capacités techniques du PAM dans le bureau de pays et sur le terrain.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	La recommandation est acceptée.				
5.1 S'appuyer davantage sur des évaluations des capacités pour mieux adapter les initiatives de renforcement des capacités aux besoins.		La recommandation est acceptée.	1. Conformément aux priorités du Gouvernement, mener à bien des évaluations des capacités (au niveau fédéral et au niveau des États) en utilisant le cadre de référence du PAM afin de déceler, dans les systèmes publics, les lacunes prioritaires relevant du mandat de l'organisation.	Équipe du bureau de pays chargée du renforcement des capacités nationales	Mars 2026	Non commencé
5.2 Mettre l'accent, le cas échéant, sur des initiatives de renforcement des capacités menées à l'échelle régionale ou au niveau des États, tout en maintenant l'appui et en assurant la cohérence au niveau national et au niveau des États.		La recommandation est acceptée.	2. Élaborer des plans d'action pluriannuels de renforcement des capacités au niveau fédéral et au niveau des États, qui soient en phase avec le prochain PSP du PAM.	Équipe du bureau de pays chargée du renforcement des capacités nationales	Juin 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.3 Mieux coordonner les activités de renforcement des capacités des pouvoirs publics avec celles menées par des partenaires assurant un soutien similaire.		La recommandation est acceptée.	3. Participer activement aux plateformes de coordination existantes (groupes de travail de l'équipe de pays des Nations Unies) afin de cartographier les activités de renforcement des capacités menées par le PAM, de les faire concorder avec celles d'autres partenaires de développement, de partager les plans de travail et de concevoir conjointement des initiatives complémentaires.	Responsable/ responsable adjoint des programmes du bureau de pays (équipe du bureau de pays chargée des programmes)	Mars 2026	En cours

Liste des sigles utilisés dans le présent document

PSP	plan stratégique de pays
SABER	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation